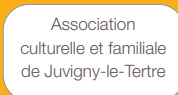


► Solidarité Transport, un partenariat
entre la MSA et les associations locales



N'hésitez pas à contacter
la coordination départementale
Solidarité Transport

Calvados : 07 68 65 74 60
solidarite-transport.calvados@famillesrurales.org

Manche : 06 68 14 95 59
solidarite-transport.manche@famillesrurales.org

► Solidarité Transport,
une initiative de la MSA,
portée par Familles Rurales,
avec le soutien
de la Conférence des financeurs



vous accompagner

Solidarité Transport

■ Dans le Calvados et la Manche



MSA Côtes Normandes - Service Communication - © photos : MSA CN - 01/2020

Solidarité Transport

Un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans solution de transport, non imposables, adhérentes à l'association, quel que soit leur âge et leur régime de protection sociale et en capacité de monter et descendre d'un véhicule.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

Où ?

Dans un rayon géographique limité.

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur le territoire concerné.

Quelle sera votre participation ?

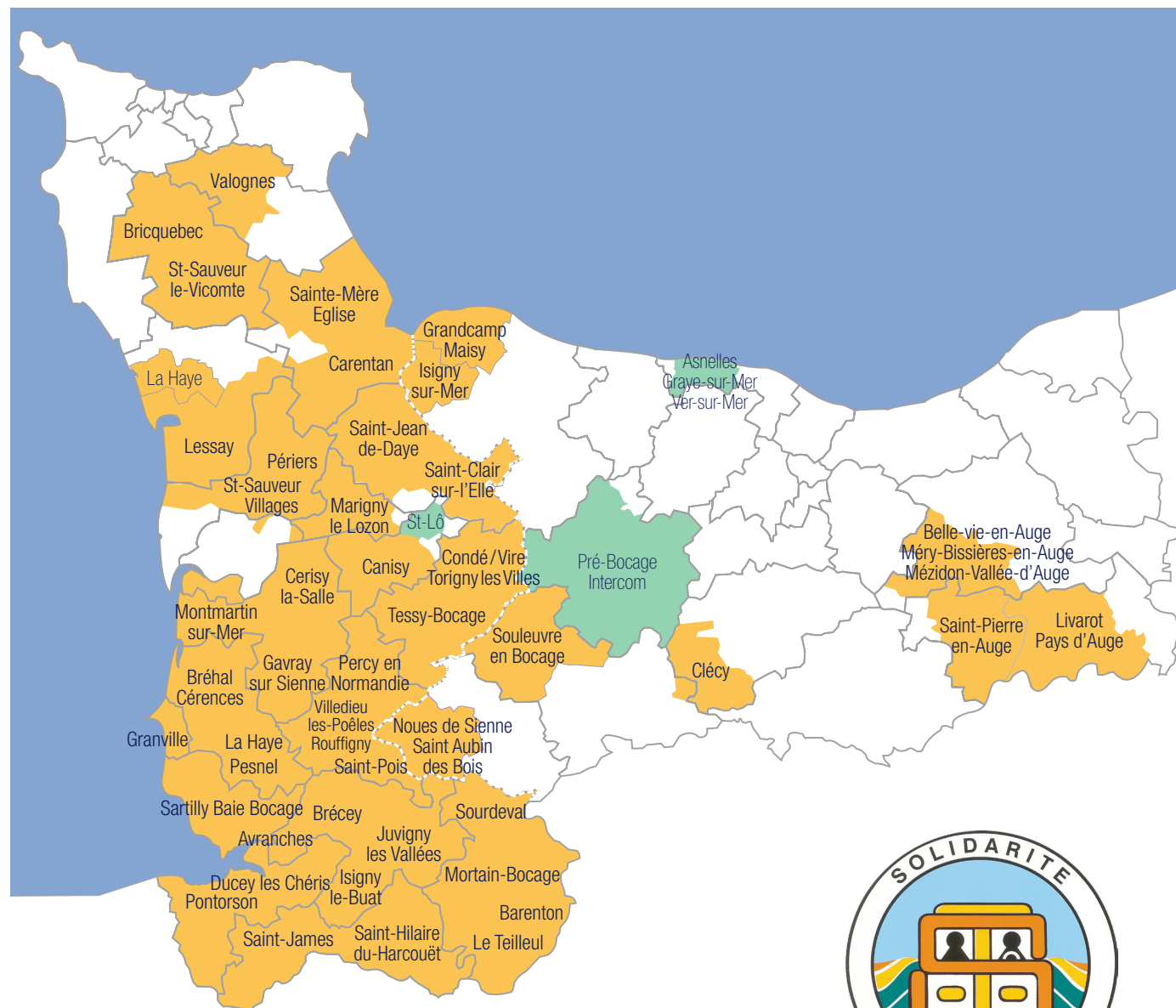
- ▶ L'adhésion annuelle à une association partenaire de Solidarité Transport.
- ▶ Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, contactez la coordination départementale Solidarité Transport (voir au verso).

Solidarité Transport dans le Calvados et la Manche en 2025



-  Territoire disposant d'un service Solidarité Transport
-  Territoire en projet

